

Recherches sociographiques



Christian DUFOUR, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Les Éditeurs réunis, 2008, 149 p.

Michel Pagé

Volume 51, Number 1-2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044714ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044714ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pagé, M. (2010). Review of [Christian DUFOUR, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Les Éditeurs réunis, 2008, 149 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 238–240. <https://doi.org/10.7202/044714ar>

laisse que mieux espérer qu'il sera donné suite de façon plus large et plus explicite que ce n'est ici le cas à l'une des intentions déclarées qui figurent dans l'introduction, sous la plume d'Éric Gagnon et de Yolande Pelchat : « Attirer l'attention non seulement sur lesdits exclus mais également, et peut-être surtout, sur les pratiques qui engendrent les situations d'injustice de subordination et de domination » (p. 4). Vient à l'appui de pareille entreprise ce que José Julián López appelle la « dépolitisation des enjeux d'inclusion et d'exclusion dans le domaine de la santé » (p. 56) ; à la source de cette dépolitisation, il perçoit en particulier l'association ambiguë, sur le sol canadien, entre un nouveau paradigme de la santé publique et un agenda économique de nature néoconservatrice ou néolibérale ; or, il estime qu'on ne saurait dissocier l'analyse du système de santé du *partage des biens* et de l'état des *structures sociales*. C'est dire qu'on ne saurait travailler sur la pauvreté et l'exclusion sans faire aussi de la richesse et des processus qu'elle engendre en matière de « ghettoïsation » (au sens d'Éric Maurin, dont l'ouvrage *Le ghetto français* a pour sous-titre : *Enquête sur le séparatisme social*) le second volet d'une même recherche. Un chapitre de conclusion aurait sans doute permis, dans cette optique, de renouer les fils tirés par chacun des auteurs et, ce faisant, d'évaluer dans quelle mesure avait été atteint l'objectif initial de concevoir l'exclusion comme le résultat d'interactions sociales.

Jacques PALARD

*Institut d'études politiques,
Université Montesquieu – Bordeaux IV.
j.palard@sciencespobordeaux.fr*

Christian DUFOUR, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Les Éditeurs réunis, 2008, 149 p.

Le positionnement politique de Dufour en matière linguistique est la prédominance du français sans exclusion de l'anglais. C'est la solution de la Cour suprême au sujet de l'affichage commercial, qu'il voudrait voir généralisée à tous les domaines de la communication publique : travail, administration publique, échanges commerciaux, etc. Sa position est modérée, rejetant autant l'unilinguisme français, qui ne reflète pas la réalité du Québec, que le bilinguisme généralisé qui lui semble suicidaire. C'est probablement la position que partagent la majorité des Québécois. Comme pour l'affichage commercial, l'application de cette politique est une question de dosage. Pour qu'elle s'applique réellement en effet, les Québécois francophones doivent profiter de leur statut de majorité et accorder une préférence marquée au français dans la communication avec les immigrants et les anglophones québécois bilingues. Une préférence marquée implique que le français soit la langue dans laquelle s'amorce la communication et que tout soit fait pour que la communication se poursuive en français dans tous les cas où l'interlocuteur peut échanger dans cette langue, même si ce n'est pas la langue dans laquelle il s'exprime le mieux.

La perception d'ensemble de Dufour est que les échanges linguistiques qui se produisent quotidiennement n'accomplissent pas son vœu politique. Il ne présente pas de données statistiques qui étayeraient sa perception. Il est vrai que ces données

sont plutôt parcellaires. Il accuse l'Office québécois de la langue française (OQLF) d'avoir failli à son mandat de présenter le bilan qui révélerait ce qu'est la réalité. C'est en partie vrai, car l'OQLF a quand même déposé un rapport, cinq fascicules et au moins cinq études qui contiennent à n'en pas douter des données permettant de se faire une idée, même encore incomplète, de la situation. Il existe aussi nombre d'études fournissant des données qui ne manquent pas d'intérêt.

Dufour s'en réfère surtout à une étude publiée par le Conseil supérieur de la langue française en 2008 pour fonder son argument selon lequel on ne va pas dans la direction d'une application réussie de la politique de la prédominance. Quelques données présentées dans cette étude soulèvent chez lui les plus vives déceptions, car il y lit que, dans nombre de situations où ils devraient parler français, les jeunes avouent qu'ils ne le font pas et qu'ils optent pour l'anglais. Il explique ce fait par une « abdication identitaire ». Voilà le thème central de son livre.

C'est certainement une explication trop courte. D'abord, d'un point de vue scientifique, l'auteur ne peut citer aucune recherche qui étaye cette explication et pour cause, ces recherches sont à faire. Dans son livre, cette explication n'est tout au plus que de l'interprétation subjective. Il est vrai que les jeunes francophones sont bilingues dans une proportion plus élevée que jamais auparavant et que plusieurs n'ont pas de réticence à utiliser leur compétence en langue seconde dans la communication courante avec les anglophones et les immigrants. À juste titre, Dufour s'inquiète de l'impact de ces accommodements linguistiques sur l'incitation des non-francophones à parler français.

À ce stade de notre connaissance, il faut y voir le signe d'un changement de rapport à l'anglais qui pourrait être autre chose qu'une faiblesse atavique à affirmer une identité d'ascendance française. Utiliser l'anglais n'est pas renoncer à son identité, mais affirmer une autre identité plus complexe qui intègre la maîtrise de la langue majeure de la mobilité continentale et internationale. La recherche seule pourra dire ce qu'il en est. À la place d'approfondir cette question centrale, Dufour défend la proposition d'une société où l'application de la politique de la prédominance serait assurée par une masse d'unilingues poussés, par défaut, à imposer la prédominance du français quand le rapport de force leur est favorable. Un minimum de personnes bilingues pour communiquer avec l'extérieur et l'intérieur anglophone devrait suffire. La question à poser à ce propos est la suivante : par quel genre de politique arrive-t-on à favoriser cet état des choses ? Comment empêche-t-on les jeunes Québécois francophones qui en ont de plus en plus facilement l'occasion et le désir d'apprendre l'anglais pour augmenter leur mobilité et participer à la globalisation ? Qui décide qui aura le privilège de devenir bilingue et qui devra demeurer unilingue ? N'y a-t-il pas quelques problèmes de fond derrière un tel programme ? Ce n'est certainement pas en empêchant les jeunes de devenir bilingues que l'on peut assurer la prédominance du français, mais plutôt en refondant leur motivation à parler français non plus par défaut mais par préférence.

Le mérite du livre est de pointer un phénomène nouveau, celui d'un changement dans le rapport à l'anglais chez les Québécois, qui se manifeste comme une augmentation remarquable du bilinguisme et une certaine propension des francophones bilingues à utiliser l'anglais dans leurs rapports avec des non-francophones. Sa principale lacune est d'occulter la compréhension du phénomène en

adoptant le positionnement d'un adulte qui se sent trahi par la génération suivante à qui il reproche de ne pas épouser les mêmes idéaux que lui.

Michel PAGÉ

Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
michel.page@umontreal.ca

Charles CASTONGUAY, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008, 149 p.

Statisticien et expert des politiques linguistiques, Castonguay se penche de nouveau dans cet ouvrage sur une question qui déchire et traverse la société québécoise, la question linguistique. En particulier, il se concentre sur la relation asymétrique entre l'anglais et le français au Québec. Sur un ton combatif, l'auteur remet en question les analyses euphorisantes des organismes gouvernementaux canadiens et québécois qui font croire que le français gagne du terrain au Québec. Il cible ses attaques sur Statistique Canada et Radio-Canada, sans toutefois épargner l'Office québécois de la langue française (OQLF) et la Commission Bouchard-Taylor. L'auteur n'a certainement pas la langue dans sa poche lorsqu'il s'agit de dénoncer l'interprétation faussée que font ces organismes des données statistiques sur la place du français au Québec et le fait que ces derniers cachent certains rapports montrant clairement que le français affiche un recul au Québec.

Chiffres et explications à l'appui, Castonguay nous apprend que l'unilinguisme anglais rapporte plus que l'unilinguisme français sur le marché du travail actuel au Québec (p. 42) et que l'avantage de l'unilinguisme anglais s'est intensifié au Québec durant la dernière décennie (p. 40). L'auteur rapporte également que l'anglais est indéniablement la langue d'intégration économique à Montréal et, par conséquent, la langue d'assimilation des allophones dans cette ville, constat qui, soit dit en passant, différencierait sans doute si l'auteur avait pris en compte l'ensemble du Québec. Il nous apprend qu'en matière d'assimilation, le français domine largement sur l'anglais parmi les immigrants à faible revenu et l'anglais parmi les immigrants à revenu élevé (p. 61). Castonguay explique également que si la Loi 101 comporte des résultats positifs auprès des immigrants non francophones de moins de 15 ans, il en va autrement pour les plus âgés, qui représentent par ailleurs trois immigrants sur quatre. Pour ceux-ci, la francisation ne constitue en rien un acquis de la Loi 101, mais est plutôt le fruit d'une politique de sélection des immigrants au Québec favorisant les immigrants francophones. Autrement dit, la francisation de ces immigrants a lieu avant même leur arrivée au Québec. Devant ce recul du français, Castonguay soutient qu'il faut relancer la francisation de la langue de travail. Il pense également qu'il faudrait étendre la Loi 101 au cégep, car il existe un lien très étroit entre, d'une part, la langue des études postsecondaires et la langue de travail, et, d'autre part, la langue de travail et la langue d'usage à la maison.

Le ton parfois excessivement combatif, le martelage des mêmes arguments au fil de l'ouvrage et sa nature peu structurée s'expliquent peut-être du fait qu'il ne s'agit pas d'un essai universitaire, mais d'un recueil de chroniques parues entre